

## II

### PALAFITTES DU GUÉ DE GRELONGES

A l'aurore de l'humanité, lorsque la navigation était inconnue, les cours d'eau larges et profonds formaient des barrières presque infranchissables. Aussi l'homme primitif devait-il rechercher avec ardeur les gués qui lui permettaient de suivre les animaux migrants dont il tirait sa nourriture et ses vêtements. Le flair des bêtes poursuivies leur faisait deviner les endroits guéables et ils les enseignaient ainsi innocemment à leur plus terrible ennemi.

Les traditions latines racontent, en effet, que les Barbares auraient appris l'existence de l'Europe en poursuivant une biche à travers les *Palus Méotides* et, plus près de nous, l'histoire de la biche indiquant un gué à Clovis, n'est également, sans doute, qu'une réminiscence de ce qui se passait dans les temps primitifs.

Les traces de l'homme préhistorique doivent donc se rencontrer en abondance vers ces passages naturels. Le gué de Grelonges qui permettait de traverser la Saône en amont de Villefranche, par les nombreux objets d'époques diverses qu'il a fournis en est la preuve convaincante.

On y retrouve notamment les traces de constructions sur pilotis, remontant au début de la période néolithique, comme nous le verrons plus loin. Un îlot qui émerge seulement aux basses eaux paraît être artificiel. Cet îlot assez considérable au moyen âge pour porter un monastère, a constamment diminué depuis, phénomène d'autant plus extraordinaire, que la Saône, en cet endroit, a son minimum de vitesse, 4 centimètres seulement par kilomètre.

L'histoire rapporte, en effet, qu'un sire de Beaujeu, Humbert II, fit construire vers le commencement du XII<sup>e</sup> siècle, dans l'île de

Grelonges, un monastère pour douze jeunes filles nobles, dont les parents avaient disparu pendant la première croisade. Les religieuses se soumirent à la règle de Saint-Benoît et, de ce fait, le monastère de Grelonges dépendit de la puissante abbaye de Cluny.

En 1268, une inondation qui fit de grands ravages en Beaujolais, emporta une partie de l'île et les bénédictines se virent forcées de la désertier momentanément, comme le prouve le procès-verbal des visiteurs de Cluny qui fut alors rédigé :

« *Aqua consumit insulam et necesse fuit exire moniales hoc anno de insula Greolenga propter inundationem aquarum.* »

L'émotion calmée, les bénédictines revinrent, puisque dans la visite de 1299 on signalait encore à Grelonges trente nonnes voilées et trois non voilées ayant prébende : *triginta moniales velatas et tres non velatas recipientes præbendam*. Ce ne fut que dans l'intervalle de 1299 à 1301, qu'une nouvelle inondation ayant emporté de nouveau une partie de l'île et démoli le monastère, les religieuses se retirèrent à Salles où elles fondèrent une abbaye qui a subsisté, avec des fortunes diverses, jusqu'à la Révolution.

Malgré ces inondations successives, l'île conservait une certaine importance. Les possesseurs du château de Fléchères, situé sur la rive gauche de la Saône, en face du gué, s'honoraient de porter le titre de seigneurs de Grelonges. Nous trouvons, en effet, dans l'*Histoire de Lyon*, par Montfalcon, la note suivante :

« Sève (Mathieu de), baron de Fléchères, seigneur de Saint-André, Limonest, Vilette et *Grelonges*, conseiller du roi, premier président au présidial et ancien lieutenant général en la sénéchaussée de Lyon, 1694 <sup>1</sup>. »

Au xvii<sup>e</sup> siècle, l'île de Grelonges portait encore, d'après M. C. Guigue, une chapelle, but d'un pèlerinage très fréquenté et diverses autres constructions. Actuellement elle est réduite à quelques mètres carrés de surface et émerge seulement aux basses eaux.

Les travaux de dragage effectués pour faciliter le passage des bateaux à vapeur ont détruit le gué. C'est ainsi qu'en 1896, le

<sup>1</sup> Montfalcon, *Histoire monumentale de la ville de Lyon*, p. 81.